

Future Pac : un besoin urgent de visibilité

13/06/2019



AGIRAGRI

Vendredi 7 juin, le groupement AGIRAGRI organisait sa MATINAGRI, petit-déjeuner-débat trimestriel désormais bien installé, sur un thème d'actualité : "Future Pac, un urgent besoin de visibilité". Luc Vernet, co-fondateur du Think-tank Farm Europe a décrypté pour la quarantaine d'invités présents le contexte politique actuel.

La Pac payera-t-elle l'ardoise du Brexit ? Difficile à dire pour l'instant. Sa réorganisation administrative proposée par la précédente Commission ira-t-elle jusqu'au bout ? Le projet sur la table fait craindre des risques de concurrence accrus entre Etats membres. Aujourd'hui, il existe un certain nombre de flexibilités. Si on prend le 1er pilier (70 % du budget), les Etats membres ont des marges de manœuvre à hauteur de 35-37 % pour orienter les fonds en fonction de leurs spécificités et de leurs stratégies politiques. La proposition de la Commission change totalement les règles du jeu. Avant tout, c'est une réforme de l'administration et des rouages de Pac. Il y a peu de nouveaux outils, par contre la façon de les utiliser change considérablement. Avec sa proposition, c'est 98 % de marges de manœuvre qu'auront les Etats membres. Le seul garant du « c » de la Pac, ce serait la Commission européenne qui négocierait avec tous les ministères de l'agriculture de tous les pays.

Pour redonner ce socle commun à la Pac, quelle majorité politique existera dans le nouveau Parlement européen élu le 26 mai, et pour quelle Pac ? L'agriculture européenne traverse une période de profondes incertitudes politiques. D'un côté la Pac actuelle pourrait rester d'actualité, à minima 2022 voire 2023. De l'autre, la future Pac pourrait durer plus de dix ans dès lors qu'elle n'entrera pas en vigueur avant la moitié de la prochaine période budgétaire. L'agenda initial (2020-2021) est en effet intenable étant donné que la réforme a été proposée tardivement dans le dernier mandat. Le nouveau Parlement devra recommencer le travail de négociation. Ensuite, il faudra laisser du temps aux agences de paiement pour s'adapter et mettre en place les nouveaux outils. Les responsables politiques devront donc réfléchir à deux fois aux contours et à l'ambition de cette future Pac qui structurera durablement l'agriculture européenne, ses transitions économiques et environnementales. Et, de toute urgence, donner un minimum de visibilité aux acteurs économiques en donnant une date d'entrée en vigueur de la future Pac et en préparant une transition.

VOIR LA VIDEO